

8.2 Justice

En 2009, près de 632 000 **condamnations** sont prononcées, soit environ 7 900 de moins qu'en 2008. Près de la moitié des peines prononcées par l'ensemble des **juridictions** sont des peines de **réclusion** ou d'**emprisonnement**. Plus du tiers des peines sont des **amendes** et les peines de substitution représentent environ une condamnation sur dix. Les mesures et sanctions éducatives, à destination exclusive des mineurs, sont prononcées pour 4 % des condamnations. Enfin, les dispenses de peine représentent seulement 1 % des condamnations.

Le nombre d'**infractions** sanctionnées est supérieur au nombre de condamnations car plusieurs infractions peuvent être visées par une seule condamnation. Les condamnations à qualifications multiples se rencontrent davantage sur certains types d'infractions. Ainsi en matière criminelle, les auteurs de viol ou de vol aggravé sont plus fréquemment condamnés pour plusieurs infractions que les auteurs d'homicide volontaire. En matière délictuelle, les infractions multiples sont fréquentes dans la délinquance économique et financière, de stupéfiants ou d'infractions à la législation sur les étrangers. À l'inverse, le contentieux routier et la conduite en état alcoolique en particulier se caractérisent par une forte proportion de condamnations à infraction unique.

La correctionnalisation de certaines infractions routières en 2004 a renforcé leur part parmi les délits. Ainsi, l'infraction principale de plus de quatre condamnations sur dix

concerne la circulation routière et les transports. Il s'agit, dans environ un cas sur deux, d'une conduite en état alcoolique et, une fois sur cinq, d'une conduite sans permis ou malgré sa suspension. Les atteintes aux personnes (des coups et violences volontaires dans environ deux cas sur trois) représentent l'infraction principale de 18 % des condamnations. Quant aux atteintes aux biens, ils constituent la principale infraction de 22 % des condamnations.

Au 1^{er} janvier 2010, 66 089 personnes sont écrouées soit un effectif quasi identique à celui du 1^{er} janvier 2009. Ce sont 60 978 personnes qui sont détenues dans les établissements de métropole et d'outre-mer, les autres (5 111 personnes) voient leurs peines aménagées hors de prison : 4 489 personnes sous surveillance électronique et 622 personnes en placement à l'extérieur sans hébergement dans un **établissement pénitentiaire**. Depuis 2004, la population écrouée a augmenté de 12 % (+ 7 000 personnes) mais la population détenue n'a progressé que de 3 % (+ 2 000 personnes). En effet le nombre de condamnés dont la peine est aménagée hors de prison, en placement sous surveillance électronique ou en placement à l'extérieur, est passé de 304 début 2004 à près de 5 111 début 2010. Le nombre de personnes en détention provisoire atteint 15 395 au 1^{er} janvier 2010, soit 23 % de la population sous écrou ; cette dernière proportion baisse depuis le début des années 2000 (35 % en 2000). ■

Définitions

Amende forfaitaire : procédure simplifiée qui permet à un contrevenant d'éviter des poursuites pénales par le paiement d'une somme forfaitaire.

Établissements pénitentiaires : ils comprennent les maisons d'arrêt, les centres de détention, les maisons centrales, les centres pénitentiaires et les centres de semi-liberté.

Loi de finances initiale : loi prévoyant et autorisant pour chaque année civile l'ensemble des ressources et des charges de l'État.

Réclusion : peine criminelle de droit commun, privative de liberté, d'une durée comprise entre dix ans et la perpétuité.

Condamnation, contraventions de cinquième classe, emprisonnement correctionnel, infraction, juridiction, milieu fermé, milieu ouvert : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Se déclarer victime : de l'atteinte subie au dépôt de plainte », *Infostat Justice* n° 110, ministère de la Justice, novembre 2010.
- « Les condamnés de 2007 en état de récidive ou de réitération », *Infostat Justice* n° 108, ministère de la Justice, septembre 2010.
- « Dix ans d'évolution du nombre de personnes écrouées de 2000 à 2010 », *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques* n° 35, Direction de l'administration pénitentiaire, octobre 2010.
- « Annuaire statistique de la justice 2009-2010 », ministère de la Justice, 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Activité judiciaire

en milliers de décisions rendues (affaires terminées et réglées)

	2000	2009	09/08 en %
En matière administrative			
Conseil d'État	12,2	10,0	- 2,8
Cours administratives d'appel	12,9	28,2	3,6
Tribunaux administratifs	119,0	187,2	1,9
En matière civile et commerciale	2 358,3	2 642,8	2,6
Cour de cassation	21,4	20,4	9,2
Cours d'appel	221,5	229,3	5,5
Tribunaux de grande instance (hors commerce)	83,9	934,5	3,0
Tribunaux d'instance	550,3	636,3	5,9
Juges des enfants ¹	265,3	324,7	0,5
Juridictions commerciales	297,4	206,3	0,0
dont tribunaux de grande instance (activité commerciale) ²	23,1	11,5	- 53,0
Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale	110,3	99,0	- 2,3
Conseils de prud'hommes	208,2	192,4	- 3,9
En matière pénale	1 361,2	1 193,1	- 3,3
Cours de cassation	8,7	8,2	0,5
Cours d'appel	86,9	104,5	4,4
Cours d'assises	2,5	2,7	- 1,3
Tribunaux correctionnels	444,7	587,7	0,5
Tribunaux de police	757,7	68,6	- 2,9
Juridictions de proximité	///	347,5	- 11,0
Juges et tribunaux pour enfants	60,7	74,0	- 3,7
Amendes forfaitaires majorées	10 153,9	8 828,9	- 7,8

1. Mesures individuelles nouvelles ou renouvelées.

2. La réforme de la carte judiciaire a conduit à la suppression des TGI à compétence commerciale à l'exception de ceux de la cour d'appel de Colmar et de Metz.

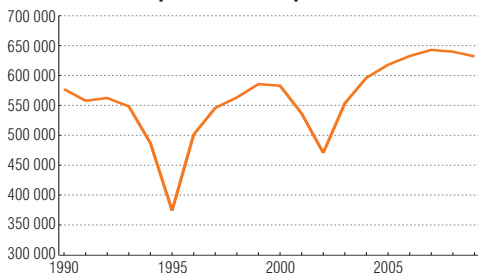
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de la peine principale

	2000	2008	2009 (p)
Réclusion criminelle	1 179	1 056	1 076
Peine d'emprisonnement	283 003	322 716	311 068
Emprisonnement ferme	76 786	91 844	87 882
Emprison. avec sursis partiel	22 007	33 498	33 765
Emprison. avec sursis total	184 210	197 374	189 421
Peine d'amende	205 207	218 677	219 778
Peine de substitution	63 751	60 832	64 038
dont susp. du permis de conduire	33 319	15 140	13 581
Mesure et sanction éducative	20 547	28 550	27 787
Dispense de peine	9 236	8 022	8 216
Total	582 923	639 853	631 963

Source : SDSE.

Condamnations prononcées depuis 1990



Lecture : les baisses de 1995 et 2002 correspondent aux années d'amnisties. Une baisse sensible s'enregistre également l'année qui précède et l'année qui suit la loi.
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de l'infraction

	2000	2008	2009 (p)
Atteinte aux personnes	103 013	115 405	111 475
dont : homicides volontaires	461	444	433
viols	1 623	1 496	1 392
coups et violences volontaires	53 755	72 639	70 885
homicides et bless. involontaires	22 634	12 222	10 989
dont par conducteur	20 553	10 664	9 570
Atteinte aux biens	153 460	143 203	137 985
dont vols, recels, destruct. et dégrad.	134 037	126 922	121 509
Matière économique et financière	25 959	18 780	18 293
dont : chèques	3 360	2 677	2 666
travail illégal	6 288	5 306	5 429
Circulation routière et transports	227 268	266 914	267 798
dont : défaut d'assurance	35 214	33 220	33 399
conduite en état alcoolique	108 461	129 580	126 137
conduite sans permis			
ou malgré suspension	17 770	52 905	58 050
grand excès de vitesse	32 983	12 553	10 857
Autres infractions	73 223	95 551	96 412
dont stupéfiants ¹	22 831	43 355	46 603
Total des condamnations	582 923	639 853	631 963

1. Trafic, détention, transport, cession et usage.

Source : SDSE.

Budget, frais et effectifs de la Justice

en millions d'euros

	2009	2010	10/09 en %
Budget¹			
Crédits de paiement	6 632,1	6 844,3	3,2
dont dépenses de personnel	4 068,9	4 215,4	3,6
Budget de la Mission Justice (en %)	2,4	2,4	1,3
Frais de justice, aide juridictionnelle²			
Frais de justice	432,5	439,9	1,7
Aide juridictionnelle	308,4
Effectif réel³			
Ensemble de la mission justice	72 749	73 594	1,2
dont : justice judiciaire	29 295	29 653	1,2
administration pénitentiaire	33 020	33 860	2,5

1. Loi de finances initiale (LFI).

2. Constitue une partie des dépenses ordinaires.

3. En équivalent temps plein travaillé.

Source : SDSE.

Administration pénitentiaire

	2000	2005	2010
Milieu fermé			
Établissements pénitentiaires	186	188	191
Places	49 657	51 312	54 988
Personnes écrouées	51 441	59 951	66 089
Personnes détenues	51 441	59 197	60 978
Condamnés	33 341	39 041	50 694
Prévenus	18 100	20 910	15 395
Milieu ouvert			
Personnes prises en charge	135 020	125 437	168 671
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	108 528	141 156
Travail d'intérêt général	24 962	16 885	27 501
Libérations conditionnelles	4 852	6 480	7 023
Autres mesures	6 275	6 962	10 920
Total des mesures en cours	149 588	138 855	186 600

Sources : SDSE ; direction de l'Administration pénitentiaire.